

Journée des Enseignants en Anatomie et Cytologie Pathologiques

VENDREDI 26 Juin 2020

La pause déjeuner de la journée des enseignants sera gratuite pour les membres à jour de leur cotisation.

Collège des Pathologistes

CoPath

Cotisation 2020: 35€

Cher(e) Collègue,

Le fonctionnement de notre Association dépend beaucoup de la cotisation annuelle de chacun de ses membres.

Nous vous invitons à régler votre cotisation annuelle de **35 euros (15 euros pour les Assistants Hospitalo-Universitaires)** si possible avant, sinon pendant la journée des enseignants. Seuls les membres à jour de leur cotisation participent au vote de renouvellement du Conseil d'Administration du CoPath.

Les membres à jour de leur cotisation recevront la version papier 2020 de l'annuaire des anatomo-cytopathologistes.

Chèques à établir à l'ordre du «CoPath», à adresser à :

*Dr Dominique CAZALS-HATEM
Service d'Anatomie et de Cytologie Pathologiques
Hôpital BEAUJON
100, boulevard LECLERC
92118 CLICHY cedex*

Merci pour nous tous
La trésorière,
D. Cazals-Hatem